

McKenna, Neil

De : O'Halloran, Katherine
Envoyé : Mercredi 1^{er} avril 2020, 9 h 12
À : Arsenault, Elizabeth (HC/SC)
c. c. : McKenna2, Neil (SPAC/PSPC); Stickney, Matt; Mullan-Boudreau, Caitlin (SPAC/PSPC); Church, Leslie (SPAC/PSPC)
Objet : Re : Approvisionnement en EPI

Merci Elizabeth! Savez-vous comment s'est passé l'appel hier soir? Comme je prévois parler à la province aujourd'hui, j'ai pensé m'en informer avant.

Merci encore de votre aide à ce sujet!

Katherine

Envoyé de mon iPhone

Le 31 mars 2020, à 22 h 18, Arsenault, Elizabeth (HC/SC) <elizabeth.arsenault@canada.ca> a écrit :

Merci de me mettre au courant de cette affaire. Si j'ai bien compris, notre SM en parlera ce soir avec le SM de la Santé de l'Î.-P.-É.

Elizabeth

Envoyé de mon iPhone

Le 31 mars 2020, à 19 h 20, McKenna2, Neil (SPAC/PSPC) <neil.mckenna2@canada.ca> a écrit :

Bonjour à tous,

Je vous transmets cette demande du Cabinet du premier ministre de l'Î.-P.-É.

Caitlin - Je suis disposé à communiquer avec le Cabinet du premier ministre King si nous avons besoin de plus de renseignements.

Neil

Envoyé de mon iPhone

Le 31 mars 2020, à 19 h 09, Stickney, Matt <Matt.Stickney@pmo-cpm.gc.ca> a écrit :

Tout cela devrait aussi passer par Santé, s'il vous plaît.

De : CHalloran, Katherine <Katherine.O'Halloran@pmo-cpm.gc.ca>
Envoyé : Mardi 31 mars 2020, 19 h 03
À : Neil McKenna2 <neil.mckenna2@canada.ca>
C. c. : Stickney, Matt <Matt.Stickney@pnno-cpnn.gc.ca>
Objet : Tr : Approvisionnement en EPI

Pouvez-vous ajouter Caitlin et me dire si cela est plus logique et si c'est possible?
Ou dois-je m'adresser à quelqu'un d'autre ?

Et j'ajouterais aussi mon patron pour le tenir au courant!

Merci!
Katherine

Envoyé de mon iPhone

Message retransmis :

De : Adam Ross <adamross@gov.pe.ca>
Envoyé : Mardi 31 mars 2020, 19 h 48
À : <Katherine.O'Halloran@pmo-cpm.gc.ca>
Objet : Tr : Approvisionnement en EPI

Katherine,

Je viens de parler avec notre SM de la santé et il m'a dit que nous faisons partie de la « deuxième vague » d'EPI acheté au niveau fédéral.

Apparemment, lors d'une conférence téléphonique hier soir, les SM de la santé ont tous discuté du fait qu'au lieu de laisser certaines provinces en hors de la première vague de commandes (l'EPI étant maintenant dans le pays), il fallait le répartir entre toutes les provinces et tous les territoires afin que tout le monde en reçoive de la première vague au lieu que quelques PT aient à attendre la deuxième commande. Il a indiqué que « la plupart » des PT étaient d'accord là-dessus – mais pas tous.

Il est essentiel que nous obtenions le plus rapidement possible un approvisionnement de 2 à 3 semaines en EPI. Avec plus de dépistages, plus de patients présentant des symptômes et plus de résultats positifs, nous ne pourrions pas tenir plus de 5 à 7 jours sans recevoir quelques fournitures.

Je sais que les demandes sont élevées, mais l'Île-du-Prince-Édouard a besoin d'une certaine quantité d'EPI pour les deux prochaines semaines, en attendant la deuxième distribution.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Merci.

Adam Ross
Secrétaire principal
Cabinet du premier ministre • Conseil exécutif
Mobile : 902-218-8775 • Bureau : 902-368-4400
[Email: adamross@gov.pe.ca](mailto:adamross@gov.pe.ca)

Envoyé de mon iPhone

Statement of Confidentiality

This message (including attachments) may contain confidential or privileged information intended for a specific individual or organization. If you have received this communication in error, please notify the sender immediately. If you are not the intended recipient, you are not authorized to use, disclose, distribute, copy, print or rely on this email, and should promptly delete this email from your entire computer system.

Déclaration de confidentialité

Le présent message (y compris les annexes) peut contenir des renseignements confidentiels à l'intention d'une personne ou d'un organisme en particulier. Si vous avez reçu la présente communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur immédiatement. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, vous n'avez pas le droit d'utiliser, de divulguer, de distribuer, de copier ou d'imprimer ce courriel ou encore de vous en servir, et vous devriez le supprimer complètement de votre système informatique.